

# Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

## Délibération n° 9

*Objet :*

Election délégué au  
CNAS

*Date de convocation :*

3 juin 2020

*Date d'affichage :*

3 juin 2020

*Nombre de Conseillers  
en exercice :*

23

*Nombre de présents :*

20

*Nombre de votants :*

20

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt

Le 9 juin à 19 heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Pauline SEILHAN, Flavie TAVERA, Pierrick THOMAS, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoirs :

Absents : Mme Monique LASVENES, Patrick SOULHAC, Christophe VIALA

Mme Flavie TAVERA est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune de Lafrançaise adhère au Comité National d'Action Sociale.

Il informe l'assemblée qu'il convient désormais d'élire un délégué représentant des élus pour la durée de ce mandat qui sera accompagné du délégué des agents.

Monsieur le Maire fait appel à candidature.

Mme Colette VERDOUX est candidate :

A obtenu :

Mme Colette VERDOUX: 20 voix

Après le vote, Mme Colette VERDOUX a été élue comme déléguée représentant le collège des élus au Comité National d'Action Sociale.

- A D O P T E E -



Le Maire,

T. DELBREIL